



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU JEUDI 20 OCTOBRE 2016**



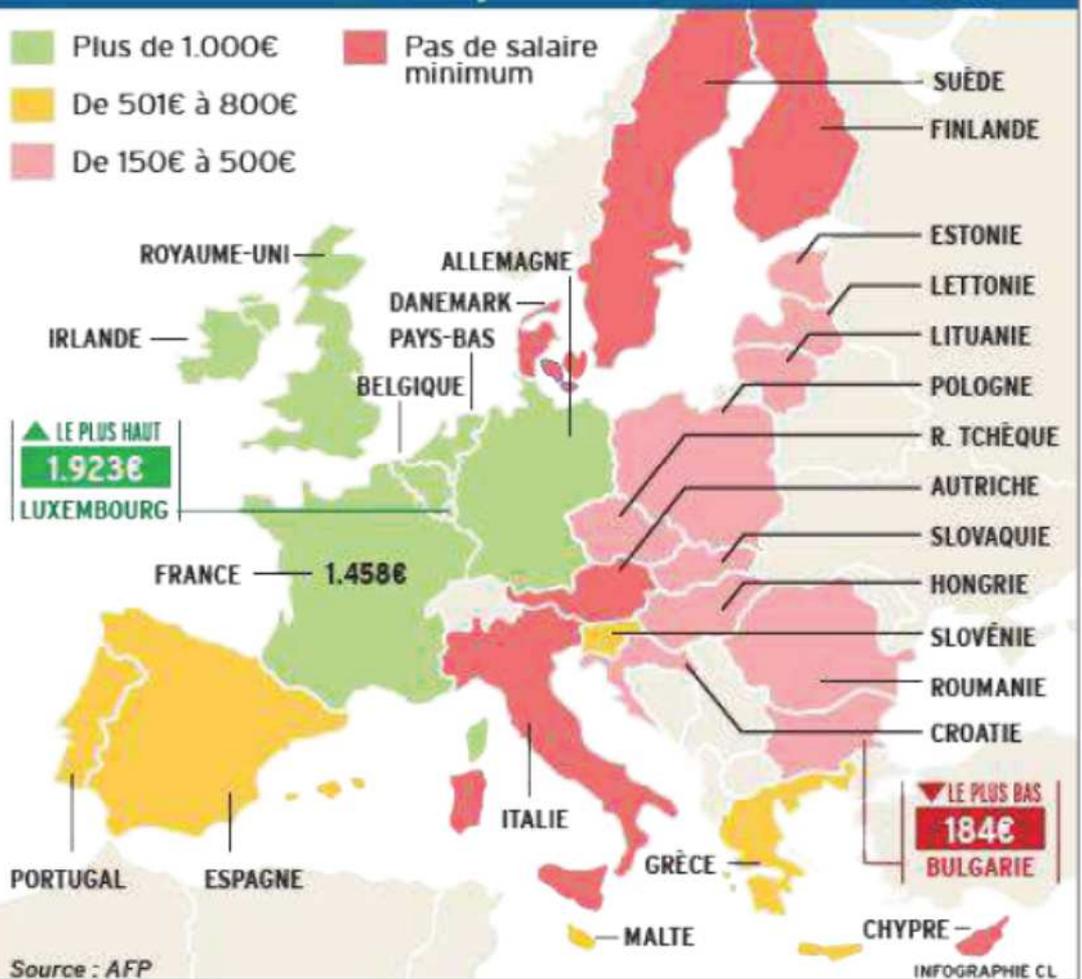
# Europe

## Les salaires minimum au rapport

Un rapport parlementaire remis hier au gouvernement prône la mise en place d'un salaire minimum dans chaque pays membre de l'Union européenne et une convergence «par le haut», ce que le secrétaire d'État aux Affaires européennes considère comme «une priorité» pour lutter contre le dumping social. Le rapport souligne la «forte hétérogénéité» des salaires minimums au sein des 28 États membres, «source d'une concurrence salariale préjudiciable au bon fonctionnement» de l'UE. 22 pays ont un salaire minimum légal national, dont le dernier en date est l'Allemagne. Six pays, l'Italie, Chypre, l'Autriche, le Danemark, la Suède et la Finlande n'en ont pas, mais disposent pour la plupart de salaires minima sectoriels.

## Une Union de disparités

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015



# Le ras-le-bol de la Région face à la SNCF

Ismaël KARROUM  
i.karroum@charentelibre.fr

«**Q**uand on met 220 millions par an sur la table, on exige qu'un service soit rendu en face.

Là, clairement, le service n'est pas au rendez-vous. Renaud Lagrave, le vice-président de Nouvelle-Aquitaine en charge des transports, se fâche aussi rouge qu'un cheminot en colère. Dans son viseur: la SNCF, en charge de l'exploitation du réseau TER en région et qui réussit l'exploit d'unir dans le même train de rancœur majorité de gauche et opposition de droite de la Région.

Une ponctualité en recul, des suppressions de trains en hausse, un trafic voyageurs en baisse: le rapport d'activité 2015 des TER dans le territoire des trois ex-régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin a fait l'unanimité contre lui, la semaine dernière, lors de la dernière commission permanente de la Région. Histoire d'assombrir le tableau, Renaud Lagrave prévient: «Sur les six premiers mois, 2016 est encore pire que 2015.»

## «Trop de suppressions de trains»

L'indicateur ponctualité? 87 % quand l'objectif du contrat est de 92/93 %. «Et sur certaines lignes, c'est même 83.» Le taux de suppression des trains? 4%, «6% par endroits». «C'est inadmissible, surtout pour les trains dits

»

Quand on met 220 millions par an sur la table, on exige qu'un service soit rendu en face.

du quotidien, ceux du matin, qui permettent d'aller travailler ou étudier», dit Renaud Lagrave. Yves d'Amecourt, le monsieur transport de l'opposition régionale, renchérit: «A Langon ou La Réole, dans le Sud-Gironde, il est impossible de compter sur le train pour travailler ou étudier dans la CUB [Communauté urbaine de Bordeaux, NDLR]. Il y a trop de suppressions de dernière minute. C'est hallucinant.»

Une situation qui a amené le conseil régional à demander à la SNCF un compte-rendu mensuel des annulations de trains: manque de conducteurs, absence de contrôleurs, grèves, les raisons sont multiples. Le pompon a été atteint il y a deux ans, lorsqu'un train du matin a été annulé sur la ligne Bergerac-Bordeaux car le conducteur du TER estimait qu'il faisait trop froid dans la chambre d'hôtel de Bergerac où il devait dormir. «On a des relations tendues avec la SNCF», euphémise ainsi le cabinet d'Alain Rousset qui a toujours en travers de la gorge d'avoir découvert au dernier

moment, en février, que la SNCF supprimait 24 trains faute de conducteurs.

## Gel de subvention

Si la situation est «encore plus dégradée en ex-Aquitaine», elle n'est «pas satisfaisante ailleurs». En ex-Poitou-Charentes, ce n'est pas la joie. Dans son rapport, la SNCF dit elle-même que «2015 a été difficile». En cause, notamment, la concurrence du covoiturage et les grèves.

En cause surtout, les limitations temporaires de vitesse, ces ralentissements volontaires dus à l'état des voies. Cet été, il a notamment fallu intervenir en urgence sur une ligne Angoulême-Limoges totalement sinistrée. La SNCF a

posé en urgence 5 000 traverses neuves pour éviter de faire rouler ses trains à 40 km/h. En outre, de nombreuses pannes ont affecté les rames.

Conséquences: le trafic a baissé de près de 3 % dans la région. La ligne Angoulême-Poitiers accuse même une baisse de plus de 4 %. Les enquêtes auprès des clients ne sont pas réjouissantes. La gare d'Angoulême est même la moins bien notée de tout l'ex-Poitou-Charentes par les voyageurs avec un petit 7,3 sur 10 quand toutes les autres gares sont au-dessus de 7,6. Pas folichon à moins d'un an de l'arrivée de la ligne à grande vitesse (LGV) et de son boom supposé de voyageurs en gare d'Angoulême.

Après avoir manié la carotte de l'investissement – «On met quand

## Chiffre 220

millions d'euros. C'est la somme versée chaque année par Nouvelle-Aquitaine à la SNCF dans le cadre de la convention sur l'exploitation du réseau SNCF. «Pour 210 000 voyageurs, ça fait une moyenne de 1100 euros de subvention par voyageur», calcule Yves d'Amecourt.

même 700 millions sur le mandat pour moderniser les infrastructures, hors compétence régionale», tonne Renaud Lagrave –, la Région a décidé de brandir le bâton. Depuis 2015, la dotation versée par la Région à la SNCF pour l'exploitation du réseau TER est gelée. Pas de revalorisation, comme le prévoit le contrat. «Les objectifs ne sont pas atteints, donc on ne paie pas plus. Et là, on leur laisse quelques semaines pour nous présenter un plan de relance.»

## L'ouverture à la concurrence souhaitée

Parallèlement, majorité comme opposition, droite comme gauche, n'hésitent plus à évoquer ouvertement leur désir de voir le transport ferroviaire ouvert à la concurrence. «Qu'on le fasse et tout de suite et on verra que la SNCF fera les efforts qu'elle ne fait pas aujourd'hui», estime Yves d'Amecourt.

Lors de la campagne des régionales, Alain Rousset avait déjà évoqué ce scénario. Renaud Lagrave se fait plus précis. «On y travaille avec l'association des régions de France.» Techniquement, l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire des voyageurs est

possible à partir de 2023, à condition de transposer dans le droit français une directive européenne. Et à titre d'expérimentation, cela peut être anticipé dès 2019. «Mais pour ça, il faudrait que le gouvernement fasse passer un projet de loi d'ici à la fin de l'année», dit Renaud Lagrave. Le temps presse.

Nouvelle-Aquitaine est candidate, en tout cas, pour expérimenter la libéralisation «sur les lignes qui posent le plus de problèmes» dès 2019. Il y a l'embaras du choix. «Et qu'on cesse de toujours brandir le mauvais exemple anglais. En Allemagne, ça se passe très bien», assure Yves d'Amecourt. Là-bas,

l'opérateur historique a même remporté la majorité des marchés. «L'idée de la mise en concurrence, ce n'est pas d'écarter la SNCF mais de la challenger, de la pousser à faire mieux», jure Renaud Lagrave. Et beaucoup mieux. Il précise sa pensée: «On ne veut pas de n'importe quelle mise en concurrence, pas d'une libéralisation avec des opérateurs venant d'on ne sait où et payés au lance-pierres. Ce que l'on veut, c'est que des opérateurs se positionnent avec un regard local, un investissement local et des travailleurs locaux.» La SNCF est prévenue.

# L'UPA conserve la tête de la chambre de métiers

L'Union professionnelle artisanale (UPA), dont la liste était menée par Geneviève Brangé, présidente du syndicat des bouchers, a remporté les élections à la chambre de métiers. Avec 52% des voix, la liste menée par l'Angoumoisine récolte 18 des 25 sièges en jeu. La liste menée par Jacques Authier, pour le compte d'«Artisans de notre avenir» et au sein de laquelle la Fédération française du bâtiment était fortement représentée, ne récolte que 39% des suffrages, ce qui lui offre 6 sièges. Le Cidunati, lui, a séduit 9% des électeurs. Il aura un siège.

Geneviève Brangé devrait succéder à Alain Testaud à la tête de la chambre. À l'issue du scrutin, elle a déclaré: *«En tant que représentants de l'ensemble des artisans sans distinction, nous mettrons fin aux querelles inutiles entre organisations.»*



**Geneviève Brangé est la nouvelle présidente de la chambre de métiers.**

Photo archives CL

# «Combattre Robert Ménard sur son propre terrain»

■ Des affiches «humanistes» au centre de Béziers contre celles du maire de la ville sur les migrants

■ Le Cognaçais Julien Chollet explique son projet à l'heure où le ton monte dans cette commune.

Maurice BONTINCK  
m.bontinck@charentelibre.fr

**D**epuis la sortie de l'affiche municipale de Béziers représentant une «invasion» de migrants sur le centre de la ville du maire d'extrême droite Robert Ménard, le Cognaçais Julien Chollet a décidé «de faire quelque chose». D'aller «sur le terrain (de Robert Ménard), chez lui, lui rappeler qu'on est dans un pays démocratique et que la liberté d'expression ne marche pas que dans un sens».

Depuis lundi, c'est en train de prendre forme avec le lancement d'un financement participatif : l'objectif est de recouvrir 31 panneaux publicitaires situés en centre-ville de Béziers, avec une «campagne humaniste pour l'accueil des migrants de Béziers». Le tout pendant la première semaine du mois

»  
**Béziers, c'est la France, et Robert Ménard ne peut pas créer ses propres règles.**



Julien Chollet: «Rappeler à Robert Ménard que la liberté d'expression ne marche pas que dans un sens».

Photo M.-A. B

de novembre. Le devis a été réalisé, il lui reste maintenant huit jours pour obtenir les 4 320 euros espérés. Hier soir à 20 heures, 63 personnes avaient financé près de 25% de l'idée soit 1 054 euros (1).

Julien Chollet, qui travaille pour le festival Summer Sound de Rochefort après de nombreuses années à Blues Passions, revient sur l'expérience de ces derniers jours. En attendant l'affiche qui doit être choisie ce jeudi, dans un climat de tension. Mardi soir, le conseil municipal de Béziers a tourné à la bagarre générale entre pro et anti Ménard.

**Pourquoi avoir lancé cette campagne dans une ville située à 500 kilomètres de Cognac ?**

Julien Chollet. Parce que ça va trop loin. J'étais jusque-là partisan d'ignorer ce genre de discours. Mais Béziers, c'est la France, et Robert Ménard ne peut pas créer ses propres règles, ou encore entourer sa ville de murailles. Alors, j'avais envie à mon modeste niveau d'aller le combattre sur son propre terrain.

**Savez-vous que votre initiative rencontre un certain écho à Béziers ?**

Ça commence depuis que la campagne a été officiellement lancée lundi soir. Les journalistes locaux m'ont appelé aujourd'hui [mardi, NDLR]. Et le sujet devrait même être abordé en conseil municipal ce mardi soir par l'opposition de Robert Ménard.

**Vous avez dû essayer quelques critiques acides des soutiens de Robert Ménard et de son discours ?**

Parfois c'est très, très trash. Les gens ne sont vraiment pas bien pour dire de telles choses. L'ancienne athlète Monique Éwanjé-Épée est venue commenter sur Facebook, elle s'est fait traiter de «sale négresse !» Les insultes, les menaces sur les réseaux sociaux, l'extrémisme de certains commentaires tombent sous le coup de la loi. Mais sur le site (1), j'ai décidé de laisser tous les commentaires. Parce qu'il faut montrer ce que pensent vraiment certains en France.

**Que diriez-vous pour convaincre de participer au financement de cette campagne ?**

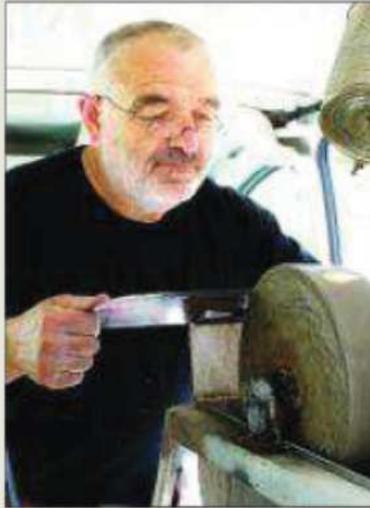
C'est une action citoyenne de communication. Certaines associations travaillent sur le terrain, discrètement, pour accueillir au mieux les migrants comme à Cognac. Mais on ne peut plus leur laisser le terrain de l'expression. Beaucoup comme moi se sont tus trop longtemps. Avec cette action, on reprend un peu la parole.

**Si l'aventure va à son terme, irez-vous à Béziers la première semaine de novembre ?**

Oui, j'y pense très sérieusement. Aller sur place pour montrer que des Français sont fiers de leur pays et de sa capacité à bien accueillir des personnes obligées de tout quitter chez eux pour essayer de trouver une vie meilleure.

(1) Page Facebook: «Campagne humaniste pour l'accueil des migrants» à Béziers.  
<https://www.kisskissbankbank.com/campagne-humaniste-a-beziers>

## ■ François Ardouin



est rémouleur (Photo CL)  
de son état et parcourt  
depuis de nombreuses  
années les marchés  
de Charente pour proposer  
ses services: aiguisage de tous  
objets tranchants et coupants  
(ciseaux, couteaux). Il sera  
présent à Châteaubernard  
pour la première fois  
demain vendredi, le matin,  
sur le marché hebdomadaire  
installé sur le parking  
de Verallia.

# Les caisses du festival délestées de 28 000 euros

L'association a découvert un trou de 28 000 € lors de la finalisation des comptes de l'édition 2016. Un vol probable. Elle a porté plainte.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**2**8 000 euros en espèces envolés. Des questions, beaucoup d'incompréhension, de la déception, «*et de l'émotion aussi, on n'en revient pas, ça fait mal au cœur d'autant qu'on a du mal à soupçonner quiconque*», dit encore un peu abasourdi Michel Rolland. Comme l'ont révélé nos confrères de *Sud Ouest* hier, l'association Cognac Blues Passions a été victime d'un probable vol «*qui a dû se dérouler dans le courant des deux derniers jours de la dernière édition, à la caisse centrale*», suppose son directeur.

Les paiements sur le site du festival se font avec des cartes «cashless», impossibles à charger ailleurs qu'à cette caisse et à deux autres points du jardin public. «*Ce sont donc les trois seuls endroits où circule de l'argent, la recette étant mise à l'abri chaque soir et toutes les opérations effectuées soumises à des procédures très carrées*», indique-t-il. L'information a été partagée avec les personnes concernées par les flux d'argent sur le festival, «une vingtaine», ainsi qu'avec le conseil d'administration, et révélée mardi aux adhérents.

## «On a cherché partout, rien»

Un vol sûrement commis en interne. «*Car je ne vois pas comment quelqu'un de l'extérieur aurait pu s'introduire dans cet es-*



Michel Rolland ne cache pas son émotion, «abasourdi» par cette affaire.

Photo archives CL

pace de 4 mètres sur 2», avance néanmoins avec prudence Michel Rolland. «*J'aurais préféré croire qu'on a perdu ou mis cet argent quelque part par erreur, je le crois encore, mais on a cherché partout, rien*», se désole-t-il.

L'association s'est aperçue de la disparition de cette somme lors de la finalisation des comptes de l'édition 2016. «*On a d'abord pensé à une erreur de calcul, mais après vérifications par un expert-comptable puis ensuite par nos commissaires aux comptes, on a dû se résoudre à l'évidence.*»

Une plainte contre X a été dépo-

sée – «*nécessaire pour expliquer cette perte dans nos comptes*» –, et dans l'espoir que la police fera la lumière sur cette affaire qui plombe un peu plus les comptes de la structure qui devrait enregistrer un déficit de 100 000 euros pour cette édition.

En attendant, Blues Passions a décidé de renforcer plus encore ses procédures de contrôle «*et de changer d'ores et déjà la filière concernée par les flux d'espèces*», ajoute Michel Rolland qui a malgré tout toujours du mal à imaginer «*qu'un salarié ou un bénévole soit à l'origine de cette affaire*».

# GrandCognac: le Cyrc sur le grill

La séance du conseil a valu hier, par ses questions diverses. Où on apprend les pratiques étonnantes d'un co-président du club d'aviron.

Quelques demandes de subventions, un soupçon d'urbanisme et un zeste de finances, le conseil communautaire de GrandCognac n'avait pas grand-chose de très passionnant à son ordre du jour hier.

Il a surtout valu par ces questions diverses, dont celle croustillante de Noël Belliot, au sujet du Cognac yacht rowing club (Cyrc). Au nom «*de membres indignés du club*» le conseiller municipal de Cognac «*Les Républicains*» a mis sur la table et à jour les pratiques «*illégales et répréhensibles*» de l'un des co-présidents de l'association (1), Jean-Christophe Cammas, lequel s'était déjà «*illustré*» cet été pour avoir jeté son chien dans la Charente (lire CL du 14 juillet).

## Des faits reconnus

On apprend que ce quadragénaire «*louait le logement de fonction alloué à sa compagne par la communauté via le site Airbnb durant ses vacances*», dénonce Noël Belliot, ajoutant «*qu'il s'est permis de faire aussi du co-voiturage avec un minibus de GrandCognac par l'intermédiaire d'un autre site [Blablacar, NDLR] lors d'un déplacement sportif*». Et d'interpeller les élus sur «*ces agissements inacceptables qui se doivent d'être sanctionnés, venant qui plus est d'un co-président, une autorité morale, et qui*



Les locaux du Cyrc ont servi aussi de «bureau au dirigeant pour son activité de travailleur indépendant» selon Noël Belliot.

Photo archives CL

*jetent le discrédit sur le club.*» Des faits dont la révélation a pour le moins agacé Romuald Carry, chargé des sports à l'intercommunalité. Mais reconnus toutefois par ce dernier qui regrettait qu'ils soient mis sur la table du conseil pas en commission (!).

«*On a appris ces pratiques en effet cet été et on s'est empressé de signifier par courrier aux co-présidents du club qu'elles n'avaient pas lieu d'être. Courrier qu'on a élargi à tous les autres clubs d'ailleurs*», stipule-t-il. Quant aux sanctions réclamées par Noël Belliot, il s'est contenté d'invoquer le principe de la non-ingérence. «*C'est aux responsables du club de se mettre en*

*règle et de décider des mesures à prendre au sein de leur association.*» Une réponse qui n'a évidemment pas convaincu Noël Belliot, lequel a rappelé à juste titre «*qu'il s'agit de biens, locaux et minibus, appartenant à GrandCognac qui a donc un droit de regard*». «*On appelle cela des abus de biens sociaux*», a-t-il rappelé à Romuald Carry qui va devoir aussi gérer comme autre problème le licenciement surprise du directeur pédagogique du centre équestre de Boussac, Édouard Legendre, après seulement 15 mois de fonction.

G. B.

(1) Les autres co-présidents sont Claude Bonnefon et Frédéric Ferreira de Sousa.

## La fête de la soupe réchauffe écoliers et parents



À l'image de ses collègues des quatre écoles de la commune, Anaïs Leclerc, enseignante de maternelle, a fait goûter la soupe aux invités.

Photo CL

**P**our grandir, il faut manger de la soupe». Mardi soir, les quatre écoles de la commune ont mis ce principe en application, en organisant une fête de la soupe, sous le Plateau des Pierrières.

Pour l'occasion, des stands avaient été dressés et les enseignants de chaque classe ont distribué des litres de précieux breuvage dans des gobelets. La règle du jeu, soumise aux élèves en classe dès le matin, était de «préparer des soupes consistantes, avec des légumes de saison et de les servir chaudes, le soir, aux parents, frères et sœurs d'élèves, spécialement invités à venir goûter des recettes qui ont toutes rivalisé d'originalité». Les ingrédients qui ont dominé: la carotte, la courge et le potiron.

Anaïs Leclerc, Sydney Treuil et Frédérique Masson, les ensei-

gnants de la maternelle de La-Combe-des-Dames, ont aidé à l'épluchage des légumes. Odile Pallat, Stéphanie Cordier et Jérôme Lescanne, en charge des CE1-CE2 et CP de Jules-Vallès ont régalié les amateurs avec leurs deux soupes: une à l'ortie et une autre à base de courgette, chou-fleur. Evelyne Lhoste, maîtresse des CE1 de Pablo-Picasso, a opéré en binôme avec Céline Desmazières, gérante du restaurant de L'Yeuse présente à cette fête au titre de parent d'élèves. Elles ont concocté une soupe méridionale.

«*Cette initiative est une première. L'idée vient autant des enseignants que des élus. Il a fallu se réunir à plusieurs reprises pour éviter de proposer des doublons en matière de recettes*», a confié Karine Roy, l'élue chargée des écoles à la mairie.

# Cécile Duflot passe à la trappe

La primaire écologiste s'offre une finale Jadot-Rivasi et consacre un échec cuisant pour Cécile Duflot qui se dit «dégue» et ne donne pas de consigne pour le deuxième tour.

Figure la plus médiatique et favorite de la primaire des écologistes, Cécile Duflot a subi hier un cuisant revers qui compromet d'autant plus son avenir politique que son siège de députée de Paris est lui aussi menacé.

Un vrai camouflet pour celle qui avait le CV le plus étoffé des quatre candidats, mais a finalement pris la porte dès le premier tour.

Trois fois élue à la tête du parti entre 2006 et 2012 – un record chez les Verts –, députée de Paris, ancienne ministre du Logement dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault (2012-2014), M<sup>me</sup> Duflot, 41 ans, affinait depuis plusieurs mois sa stature de candidate à la présidentielle.

«Comme depuis les premières années de mon engagement, dans les échecs comme dans les succès, je resterai fidèle à mes convictions et mes valeurs», a-t-elle sobrement déclaré après son élimination, affirmant qu'elle s'engagerait aux côtés du vainqueur de l'élection.

M<sup>me</sup> Duflot, qui n'a jamais caché ses réticences face aux primaires, aura peut-être finalement payé son institutionnalisation. Car aux yeux de ses concurrents, elle incarne jusqu'au bout des ongles «la firme», cette direction qui a œuvré pour obtenir des postes et deux groupes parlementaires, en acceptant en 2011 un accord avec ce PS aujourd'hui fustigé.

«Quand on est en responsabilité, on est amené à faire des erreurs», ana-



Cécile Duflot a reçu un vrai camouflet en perdant le droit d'être candidate. Photos AFP

lysait mardi David Cormand, très proche de M<sup>me</sup> Duflot et actuel secrétaire national d'EELV, pressen-

”

**Quand on est en responsabilité, on est amené à faire des erreurs.**

tant peut-être le séisme à venir.

«Cécile Duflot, elle était en première ligne durant ce quinquennat, en 2012 quand elle était au gouvernement et par la suite. C'est elle qui a dû affronter un certain nombre de coups bas de la part de nos amis socialistes, qui n'ont pas ménagé leur peine», poursuit-il.

Hier, M<sup>me</sup> Duflot n'a rien livré de précis sur son avenir, se bornant à promettre qu'elle serait «au rendez-vous de tous les combats pour l'écologie».

Affaiblie dans sa propre famille politique, elle va d'abord essayer de sauver son siège de députée de la 6<sup>e</sup> circonscription de Paris, obtenu après l'accord avec le PS il y a cinq ans et désormais convoité par les socialistes.

Pour l'instant, en l'absence d'entente et en attendant la convention d'investiture des socialistes le 17 décembre, cette circonscription est «gelée» par le PS et réservée à une femme.

Quoi qu'il arrive, cette adepte du franc-parler, qui a connu une trajectoire ascendante jusqu'à sa sortie fracassante du gouvernement au printemps 2014 pour signifier son désaccord avec l'orientation portée par Manuel Valls, devra faire preuve de résilience et, une nouvelle fois, de ténacité.

Artisan avec Daniel Cohn-Bendit de la fusion des Verts avec Europe-Écologie, M<sup>me</sup> Duflot avait mené avec succès les élections européennes en 2009 (16,28% des voix, 14 sièges).

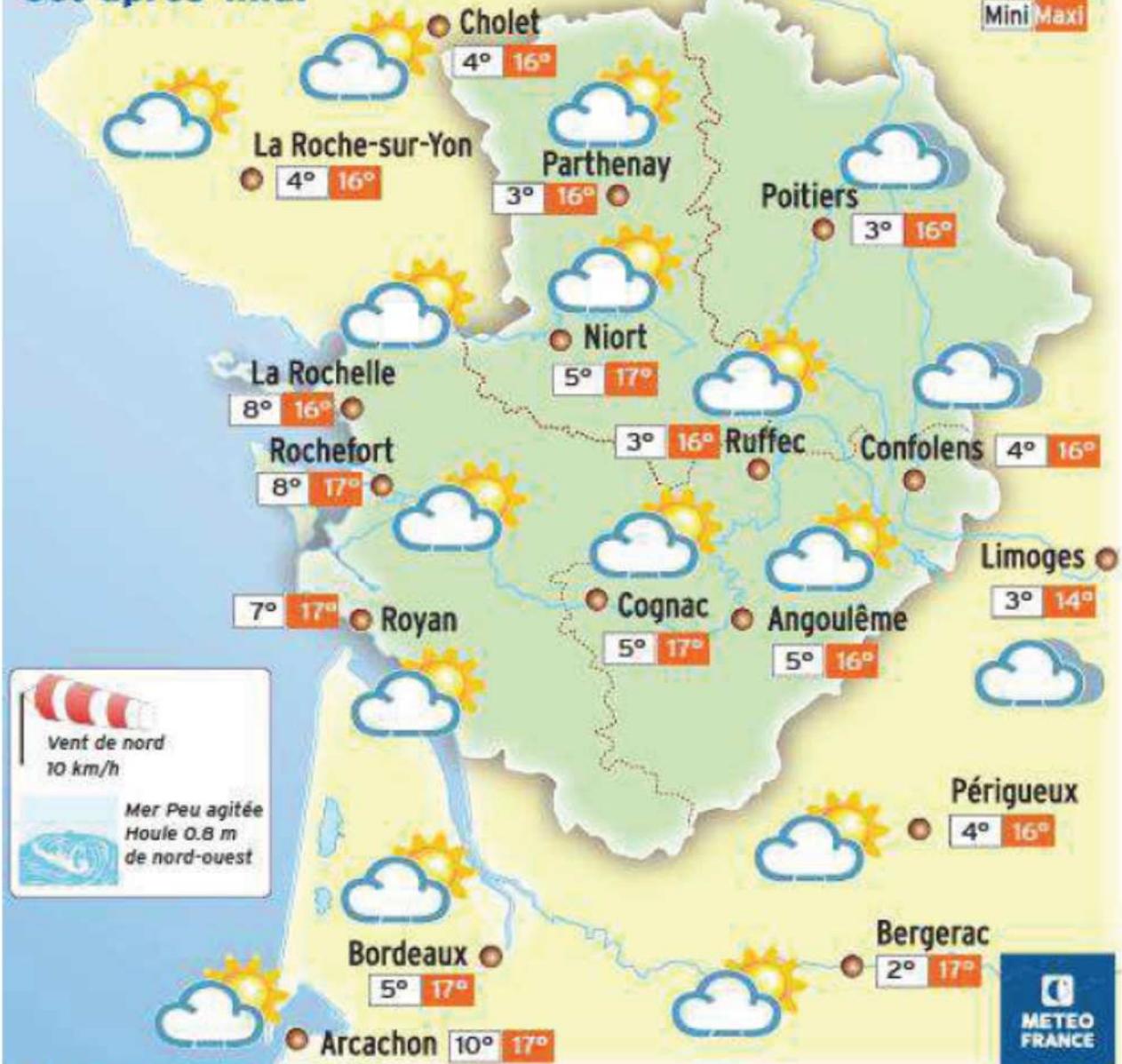
Cette diplômée de l'Essec, consacrée «révélation politique» en 2009, s'était aussi lancée aux régionales 2010 en Ile-de-France, obtenant 16,6% des voix.

Malgré ses succès, elle n'a pas su enrayer l'affaiblissement d'EELV depuis la rentrée 2015, marqué par les départs de nombreux élus et des querelles intestines.

Si le parti souhaitait solder ses inimitiés et ses rancœurs durant la primaire, il l'aura fait aux dépens de sa figure de poue.

# Cet après-midi

Températures  
Mini Maxi



## Plus ou moins ensoleillé.

Le temps est variable, avec une alternance de nuages, et d'éclaircies de plus en plus belles en se rapprochant du littoral.

METEO  
FRANCE

# Primaire écologiste : Cécile Duflot touchée et coulée

**EELV** Camouflet pour Cécile Duflot, qui arrive en troisième position de la primaire écologiste, derrière les eurodéputés Yannick Jadot et Michèle Rivasi

Un éditorialiste parisien l'a rebaptisée « Cécile Duflop ». . . Plus que la qualification de Yannick Jadot et de Michèle Rivasi pour le deuxième tour de la primaire écologiste, c'est bien sûr l'élimination sans gloire de Cécile Duflot qui constitue un coup de théâtre – dont les Verts sont devenus les spécialistes. Les têtes sont souvent tombées chez les écologistes. Cette fois, c'est celle de Cécile Duflot qui roule à terre.

Bien qu'elle n'ait pas le titre officiel de secrétaire national d'Europe Écologie-Les Verts, porté par David Cormand après le départ d'Emmanuelle Cosse, personne n'était dupe. L'ancienne ministre de François Hollande était redevenue, à 41 ans, la tête pensante d'un parti financièrement exsangue et démonétisé par le départ de nombreux élus en désaccord avec la ligne dure antigouvernementale de Cécile Duflot, laquelle fut un temps proche de Jean-Luc Mélenchon avant de s'en éloigner dans le fracas quelques mois plus tard.

Celle qui avait été élue députée de Paris en 2012 – grâce à un accord électoral avec les socialistes – et qui aura du mal à garder son écharpe n'imaginait pas une seconde échouer au premier tour. Ses partisans estimaient qu'un deuxième tour constituerait déjà un sérieux revers. Elle rêvait de se retrouver face à François Hollande et s'affirmait même capable d'être la première présidente écologiste.

## Surprise totale

Depuis plusieurs mois, Cécile Duflot arborait d'ailleurs des tenues vestimentaires et des lunettes plus austères. Elle avait aussi domestiqué son éloquence et son timbre de voix, ainsi que ses tweets, dans la perspective

de 2017. Autant dire que la surprise est totale, y compris pour les élus qui ne la soutenaient pas, comme la Charentaise Françoise Coutant, vice-présidente de la Nouvelle-Aquitaine.

« Je misais sur un deuxième tour entre Yannick, pour qui j'ai voté, et Cécile, dit-elle. Mais Michèle Rivasi a fait une très belle campagne, et sa qualification n'est donc pas si surprenante. Ce sera un beau deuxième tour, très indécis. »

S'avouant « très déçue », Cécile Duflot a choisi de ne donner aucune consigne de vote, tout en promettant de continuer à se battre pour l'écologie.

Reste que les 12 582 votants (bien plus que les adhérents d'EELV, qui fondent comme les glaciers de l'Arctique) ont justement, moyennant une participation de 5 euros, préféré accorder leurs suffrages à deux élus, certes moins connus et moins médiatisés que Cécile Duflot, mais dont le CV a plus de crédibilité écologiste que celui de la députée de Paris.

Celle-ci avait d'ailleurs choisi comme directrice de campagne la militante féministe Caroline De Haas, fer de lance du combat contre la loi El Khomri mais pas vraiment réputée pour son engagement en faveur de l'environnement.

## DÉPUTÉS EUROPÉENS DEPUIS 2009

Collègues au Parlement européen depuis 2009, Yannick Jadot (élu du Grand Ouest) et Michèle Rivasi se sont aussi croisés à la direction française de Greenpeace.

Députée socialiste de la Drôme de 2002 à 2007, Michèle Rivasi, 63 ans, est une pionnière du combat antinucléaire. Elle a créé en 1986 (l'année de Tchernobyl) la Criirad, laboratoire indépendant

## « Esprit de secte »

José Bové, qui n'a pas voulu choisir entre ses trois collègues eurodéputés Yannick Jadot, Michèle Rivasi et Karima Delli, se réjouit de ce premier tour qui, selon lui, condamne la ligne politique des Verts de ces dernières années.

« Yannick Jadot et Michèle Rivasi viennent, comme moi, de l'ouverture des Verts à ce qu'on a appelé la société civile écologiste et qui a donné d'excellents résultats électoraux aux européennes de 2009. Mais, très rapidement, l'esprit d'appareil et même de secte des Verts a tout verrouillé. On ne parlait plus d'écologie mais de tactiques politiques. »

L'eurodéputé vise clairement Cécile Duflot, qui pendant des années, avec Jean-Vincent Placé (avant qu'ils ne se brouillent), pensait surtout à maîtriser le gouvernail du bateau vert plutôt qu'à lui donner un cap.

Un point de vue partagé par l'adjoint au maire de Mérignac Gérard Chausset, pour qui Jadot et Rivasi se sont comportés « en militants et non pas en apparatchiks ». « C'est un vote d'espoir pour l'écologie politique », assure Gérard Chausset, tandis que José Bové « retrouve l'envie de participer à la campagne présidentielle ».

**Benoît Lasserre**

sur le nucléaire. Elle a rejoint Europe Écologie en 2009, sur les traces de Daniel Cohn-Bendit. Comme Yannick Jadot, 49 ans, alors directeur des campagnes de Greenpeace France. Réputé pour son pragmatisme, Yannick Jadot s'est attiré les foudres de cadres EELV, dont Cécile Duflot, en déclarant qu'« il n'y avait aucune chance qu'un écologiste soit élu président en 2017. »

## Accueil des migrants à Béziers : une campagne « humaniste » en réponse

Outré par les affiches anti-migrants à Béziers, un habitant de Cognac, Julien Chollet, a voulu répliquer sur le même terrain. Responsable d'une société d'événementiel agissant entre Cognac et Rochefort, il a lancé l'idée d'une campagne d'affichage à tonalité « humaniste » « pour l'accueil des migrants à Béziers ». Le Cognaçais a réservé des panneaux publicitaires dans la cité héraultaise pour novembre. Il mise sur une souscription ouverte lundi sur le site de financement participatif KissKissBank-Bank pour boucler le budget de 4 320 euros. Le délai pour réunir cette somme est de seulement dix jours. Julien Chollet a par ailleurs fait appel à différents graphistes et illustrateurs pour créer les affiches et animer la page Facebook baptisée « Campagne humaniste pour l'accueil des migrants à Béziers ».

# Sivom du Cognacais : l'enquête bientôt bouclée

**JUSTICE** Entendu dans le cadre d'une garde à vue, l'ancien président Lilian Jousson se dit serein

PHILIPPE MÉNARD  
p.menard@sudouest.fr

Plus de quatre ans après avoir éclaté au grand jour, l'affaire du Sivom du Cognacais se prépare à vivre son épilogue. Le juge d'instruction en charge de l'enquête espère boucler le dossier avant la fin de l'année. Voilà qui va raviver des souvenirs douloureux pour les élus des 23 communes adhérentes au moment de la dissolution du syndicat, en juin 2013...

Rappelons que le Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) du Cognacais avait un fonctionnement « à la carte », avec différentes sections : « eau », « pays bas (zone autour de Cherves-Richemont) », « Antenne » et « travaux de voirie ». C'est cette dernière branche qui a été montrée du doigt en 2012. Son déficit se creusait dangereusement, indûment comblé par les recettes de la section « eau ». Et elle multipliait des pratiques hors les clous, en intervenant par exemple en Charente-Maritime (78 chantiers sur 136 en 2010), hors de son aire d'action.

## « Dans une impasse »

En cours d'année, plusieurs protagonistes ont été auditionnés. Parmi eux, Lilian Jousson, maire de Louzac Saint-André et président du Sivom de 2008 à sa disparition, entendu dans le cadre d'une garde à vue de quelques heures, en mai dernier. « Dernière le terme "garde à vue", on met tout de suite une dramatisation qui n'a pas forcément lieu d'être. C'est la procédure normale », observe-t-il.

Effectivement, il n'y a pas eu de mise en examen. L'enquête entre dans le cadre d'une information judiciaire. Elle prend du temps, parce que cela nécessite l'intervention de spécialistes, déjà passablement débou-



Lilian Jousson (à droite), lors d'une réunion du Sivom en janvier 2013. L'ancien président a été auditionné dans le cadre d'une garde à vue en mai dernier. PHOTO ARCHIVES PHLM.

dés, relève le parquet. Lilian Jousson a hâte que la justice achève son travail. « J'aimerais que la page se tourne, et que la responsabilité de chacun soit bien précisée », glisse-t-il.

« Il y a des erreurs stratégiques qui ont été faites à la fin des années 90 et début 2000 »

le tard sur des éléments troublants ». « J'avais fait le nécessaire auprès de la gendarmerie, en apportant à la section de recherches de Poitiers les éléments que j'avais découverts », relève-t-il.

Pour lui, la structure était « de toutes façons dans une impasse ». Elle devait faire tourner la machine pour occuper son personnel, sous statut

public, ce qui l'amenait à intervenir dans le champ du privé, en faisant fi des réglementations. « Il y a des erreurs stratégiques qui ont été faites à la fin des années 90 et au début des années 2000. Le rapport de la Cour des comptes de 1999 n'a pas été suivi d'effet », estime Lilian Jousson.

## « Avantage concédé »

Pire, la décision douteuse de laisser le personnel utiliser le matériel du syndicat pour un usage privé remonte à 2005... « Dans le règlement intérieur, ce principe était autorisé. C'était un avantage concédé. À mon arrivée, j'ai quand même mis en place des demandes d'autorisation », avance Lilian Jousson. Avec le recul, il regrette de ne pas avoir engagé un audit dès son arrivée à la présidence en 2008, et de ne pas avoir pu embaucher un directeur pour mettre de l'ordre. Mais l'argent manquait pour cela, justifie-t-il. La fuite en avant s'est poursuivie. Dans les derniers mois du syndicat, Lilian Jousson paraissait dépassé par les événements.

## REPÈRES

- SEPTEMBRE 1965** Création du Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) du Cognacais.
- 1999** Un rapport de la Cour régionale des comptes pointe les problèmes de gestion, sans effet.
- JUN 2012** Une étude révèle un déficit de 261 000 € de la section « travaux » pour l'année 2011, ainsi que des méthodes contestables.
- OCTOBRE 2012** Deux scénarios sont présentés : la dissolution, avec comblement du déficit par les communes adhérentes et le recasement des 18 agents, ou la poursuite à voile restreinte.
- DÉCEMBRE 2012** Les délégués des 23 communes adhérentes votent la dissolution et sollicitent la Cour des comptes.
- JUN 2013** Dissolution officielle du syndicat. Le déficit cumulé atteint 655 013,73 €.
- MAI 2014** La Cour régionale des comptes publie un rapport accablant sur la gestion du Sivom.

# Un pavé dans la mare au club d'aviron

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Hier soir, Noël Belliot a interpellé l'intercommunalité sur des dysfonctionnements au sein du Cyrc

PHILIPPE MÉNARD

Les locaux du Cognac Yatch Rowing Club (Cyrc) ne sont habituellement que le cadre du conseil communautaire de Grand-Cognac. Hier soir, ils en ont été aussi le sujet. Après quelques affaires courantes vite expédiées, Noël Belliot, élu d'opposition à Cognac, a relayé lors d'une question orale « l'indignation » des membres du Cyrc.

« Est-ce que le logement de fonction peut être loué, via un site Internet, par la personne occupant ce logement, pendant ses vacances ? Le conjoint de cette personne est coprésident du club. Est-ce que ce dirigeant peut se permettre de faire du covoiturage avec un minibus de Grand-Cognac lors d'un déplacement sportif ? », interpelle Noël Belliot. Il mentionne en outre qu'un matelas a été utilisé temporairement dans la cuisine du club, et que le même dirigeant a utilisé le club house comme bureau pour son activité professionnelle.

## « Des faits très graves »

Pour Romuald Carry, vice-président en charge des sports, la réponse est



Noël Belliot se pose en relais de « membres indignés ». PH.M.

clairement non : « Ce sont des dysfonctionnements. » Après en avoir pris connaissance, cet été, Grand-Cognac a envoyé un courrier à l'ensemble des clubs sous sa responsabilité pour signifier que des pratiques comme le covoiturage avec un véhicule appartenant à la collectivité, ou la sous-location d'un logement de fonction étaient interdits.

Sur la forme, Romuald Carry a regretté que Noël Belliot porte l'affaire sur la place publique. La lettre a été envoyée aux présidents mais les au-

tres membres du club n'en ont pas eu connaissance, justifie Noël Belliot. « Une collectivité n'a pas à faire d'ingérence. Cela ressort de l'organisation interne », considère Romuald Carry. « Ce sont des faits très graves. Le club ne semble pas en avoir tiré les conséquences », appuie Noël Belliot.

## Litige autour de la Ligue

Il fait état d'un autre litige en interne. Trois membres du Cyrc, sa fille Katia Belliot, sportive de haut niveau, Robin Le Barreau, qui vient de participer aux Jeux Paralympiques, ainsi qu'Alain Moreau, ancien président du Cyrc et vice-président sortant de la Ligue Poitou-Charentes, ont fait acte de candidature au comité régional de la Ligue, qui tient son assemblée électorale ce week-end.

Les dirigeants du Cyrc, qui avancent trois autres candidatures, s'en sont offusqués, jugeant qu'il fallait être mandaté par le club. Ils ont écrit à la Fédération française pour demander de barrer les candidatures alternatives, menaçant leurs auteurs de sanctions. Réponse du président de la FFA, Jean-Jacques Mulot, un adhérent peut tout à fait se présenter.

## CHÂTEAUBERNARD

# Les courges font la course



La Fête de la courge a sa course de brouettes, l'un des temps forts de ce week-end, à Châteaubernard. Les concurrents s'élanceront, samedi, dès 14 heures. Cet événement se tient dans le fief des Jardins respectueux, au pied du château de l'Yeuse, samedi et dimanche, de 10 à 18 heures. PHOTO PH. B.

### CHÂTEAUBERNARD

**Deux randonnées à vélo.** L'AS verriers organise deux randonnées à vélo dimanche. Départ à 8 h 30 devant l'usine Verallia. 53 km : Burie, Brizambourg, Authon-Ebéon, Migron, Le Seure, Vignolles, Orlut, Châteaubernard. 78 km : idem jusqu'à Brizambourg puis Chez Audebert, Le Petit-Bordeaux, Varaize, Saint-Pierre-de-Juilliers, Matha, Vignolles, Orlut, Châteaubernard.